La définition du plan d'actions

Le plan d'actions cible 4 périmètres d'intervention prioritaires, une action transversale et des actions liées à l'ingénierie/animation du projet.

Les 4 périmètres d'actions prioritaires

Le nord du domaine de Vaux-le-Vicomte

Secteur sur lequel se pose une problématique d'accès sécurisé par modes doux au château de Vaux-le-Vicomte et de sa liaison avec le Val d'Ancoeur et dans l'objectif d'anticiper un accroissement du nombre de visiteurs du Domaine.

- Secteur Nord : Vaux-le-Vicomte, porte d'entrée du Val d'Ancoeur

Le fond de vallée de l'Almont à Melun et son articulation avec les communes de Maincy et Rubelles

Secteur sur lequel se pose une problématique d'amélioration de la qualité paysagère et de la transition entre les tissus urbains et les espaces ouverts agricoles, ainsi qu'un enjeu de valorisation de la porte d'entrée de la partie « rurale » du Val d'Ancoeur,

- Secteur Ouest : De la Seine à Maincy, frange urbaine et rurale

La lisière urbaine Est de Vaux-le-Pénil

Front vert d'intérêt régional identifié au Schéma Directeur Environnemental de la Région Île-de-France (SDRIF-E), où se pose un enjeu d'insertion du tissu urbain dans le grand paysage et de valorisation de la relation entre la ville et l'agriculture (circuits-courts).

- Secteur Sud : Vaux-le-Pénil, lisière agri-urbaine et tertres boisés

La "saignée" des grandes infrastructures

Secteur comprenant la ligne grande vitesse, l'autoroute A5 ou encore des lignes électriques de haute tension, où se pose un travail de meilleur accompagnement paysager et végétal afin d'adoucir la perception de ces éléments.

- Secteur Est : de Moisenay à Blandy, infrastructures et paysage

Action transversale : la boucle de l'Ancoeur

En complément, **une action transversale consiste dans la mise en place et la valorisation de la boucle de l'Ancoeur,** itinéraire pédestre de 42 km (53 km dans l'attente de la sécurisation du GR1 sur la RD 215) reliant les points d'intérêts de la vallée (culturels, naturels, historiques, hydrauliques...), connecté aux balades des villages, au bénéfice des habitants et des touristes. A terme, l'objectif est de permettre aux vélos tous chemins de pouvoir également l'emprunter en connexion directe avec l'euro-vélo n°3 (la Scandibérique).

Actions d'ingénierie et d'animation

- l'animation du réseau d'acteurs sur ce territoire de projet ;
- la sensibilisation des communes à la traduction du paysage dans leur document d'urbanisme ;
- la conception d'un kit pédagogique mis à la disposition des enseignants des écoles afin de sensibiliser les enfants à la lecture du paysage et de leur cadre de vie ;
- l'organisation d'un évènement annuel pédagogique et festif sur le Val d'Ancoeur intitulé « les Rallyes du Val d'Ancoeur » ;
- la gestion d'un site internet dédié au Val d'Ancoeur qui compile l'ensemble des informations sur le projet.

À LIRE AUSSI

L'ÉTAT DES LIEUX DU PAYSAGE

LA FORMULATION DES OBJECTIFS

LE KIT PÉDAGOGIQUE DU VAL D'ANCOEUR

CA MELUN VAL DE SEINE / CC BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
_____
1, rue des petits champs
77820 Le Châtelet-en-Brie
_____

contact@planpaysage-
valdancoeur.fr